

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Lettres et arts du spectacle

- Université Stendhal - Grenoble 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Culture, création, langage, apprentissage

Établissement déposant : Université Stendhal - Grenoble 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Lettres et arts du spectacle* (LAS) comprend quatre spécialités : *Diffusion de la culture* (finalité professionnelle), *Arts du spectacle* (finalité recherche), *Littératures* (finalité recherche), *Didactique du français : langage et littérature*. Cette dernière spécialité est commune avec le master *Sciences du langage* délivré également par l'Université Stendhal - Grenoble 3.

La spécialité *Arts du spectacle* comprend un parcours *Théâtre européen* et un parcours *Etudes cinématographiques* ; la spécialité *Littératures* comprend également deux parcours : *Littératures de l'Antiquité au XXI^e siècle*, et *Approches comparatives et interculturelles*. Les enseignements se déroulent en formation initiale au campus Saint Martin d'Hères de l'Université Stendhal - Grenoble 3.

Avis du comité d'experts

Les spécialités *Littératures*, *Arts du spectacle*, *Diffusion de la culture* forment un ensemble cohérent avec des synergies positives. La spécialité *Didactique du français*, commune au master LAS et au master *Sciences du langage* au sein duquel elle est évaluée, n'existe qu'au niveau du master 2. Elle constitue en quelque sorte un dispositif de formation continue prisé des enseignants du primaire ou du secondaire souhaitant reprendre des études, ainsi elle diffère par ses objectifs et son public des autres spécialités du master. Son inscription dans le master LAS devrait être interrogée, les liens existants avec la spécialité *Littératures* pourraient cependant être maintenus à travers l'unité d'enseignement (UE) d'ouverture, prévue dans la maquette.

La structure de la spécialité *Diffusion de la culture* est cohérente avec sa finalité professionnelle. La fréquence des projets collectifs, en lien direct et constant avec les institutions culturelles de la région, permet dès le M1 l'insertion des étudiants dans le milieu dans lequel ils travailleront. Son inscription dans le master LAS ainsi que sa proximité et les cours mutualisés avec les spécialités recherche permettent à la formation d'être le lien entre les lieux de création et de diffusion (théâtres, cinémas, ...) et l'université. Elle est véritablement actrice du panorama culturel de l'agglomération grenobloise.

La spécialité *Littératures* est organisée autour des séminaires de recherche, ce qui est en adéquation avec les objectifs visés. Les poursuites d'études en doctorat sont peu élevées, elles concernent 15 % des diplômés sortants des années 2010 et 2011, sans qu'une explicitation soit fournie dans le dossier. L'offre est extrêmement riche en termes de contenus, mais manque parfois de lisibilité.

Dans la spécialité *Arts du spectacle*, la formation est également organisée autour de séminaires de recherche qui sont, à partir du M2, ceux des équipes d'accueil. La rédaction d'un mémoire en M1 et d'un mémoire (professionnel ou recherche) est prévue en M2. Le choix entre le mémoire de type professionnel (issu d'une expérience de stage) et le mémoire de type recherche est particulièrement adapté à la spécialité et à sa position à l'intérieur du master LAS, il constitue un point de rencontre fort entre le milieu professionnel et celui de la recherche. Le taux de réussite en M1 est faible, mais est partiellement expliqué par un fort pourcentage d'étudiants poursuivant par ailleurs une activité artistique et/ou des études au Conservatoire à rayonnement régional.

Les résultats de l'insertion professionnelle sont positifs pour l'ensemble du master LAS, avec une réelle satisfaction exprimée par les diplômés s'agissant de l'emploi obtenu. Les inscriptions et les candidatures sont constantes ou à la hausse, ce qui montre une attractivité établie du master LAS, y compris de la spécialité *Littératures* qui, après

une baisse prévisible due à l'ouverture des master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), a su stabiliser ses effectifs.

Au milieu de ces résultats positifs, l'attention du Conseil Scientifique et Pédagogique du master devrait porter sur les moyens d'encourager la mobilité sortante et d'améliorer le taux de poursuite en doctorat (fondamental pour les spécialités recherche) et le taux de réussite en M1 pour la spécialité *Arts du spectacle*.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est lisible. La formation est adossée à sept unités de recherche dont une UMR. Une refonte de ces sept unités en une seule est en cours. Les séminaires de M2 sont, dans la plupart des cas, les séminaires de recherche des unités de recherche, ce qui garantit un lien étroit entre formation et recherche. En outre, les étudiants du master sont encouragés à participer à la vie scientifique du site.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les partenariats développés avec l'ensemble des institutions et lieux culturels du bassin grenoblois et valentinois garantissent une réelle ouverture de la formation sur le monde professionnel et permettent notamment l'accueil de nombreux stagiaires dans une multitude de structures culturelles (théâtres, radios, musées) pour des stages longs, en particulier pour les spécialités <i>Arts du spectacle</i> et <i>Diffusion de la culture</i>.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont présents dans les trois spécialités en M1 et en M2 pour les spécialités <i>Arts du spectacle</i> et <i>Diffusion de la culture</i>. Leurs modalités sont clairement explicitées et leur mise en place revêt des formes adaptées aux finalités des formations (stages à l'étranger, stage débouchant sur un mémoire professionnel, 1^{er} stage doublé d'un stage technique dans une institution de création et de diffusion).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'établissement accueille un nombre important d'étudiants étrangers, y compris en master LAS pour lequel le pourcentage d'étudiants étrangers entrants est en constante augmentation. La demande est forte en particulier pour le parcours <i>Etudes cinématographiques</i> de la spécialité <i>Arts du spectacle</i>. La mobilité sortante à l'inverse reste faible. Les responsables du master envisagent d'une part de sensibiliser les étudiants aux perspectives d'un séjour à l'étranger au niveau master dès leur première année d'études à l'université, et d'autre part de travailler à une meilleure préparation des étudiants sur le plan linguistique afin de leur permettre d'envisager un échange international. On ne peut qu'encourager la mise en œuvre de ces mesures. Il serait en outre bienvenu d'établir des données sur la mobilité par spécialité et non pas uniquement au niveau de la mention.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>On note une disparité s'agissant de l'origine des candidatures. Pour les spécialités <i>Littératures</i> et <i>Arts du spectacle</i>, le recrutement est interne, alors que pour la spécialité <i>Diffusion de la culture</i> 60 % des inscrits viennent d'établissements extérieurs. Ce constat qui traduit de la grande attractivité de cette dernière formation devrait être analysé afin de proposer des mesures permettant d'ouvrir les autres spécialités à des candidatures externes.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La plus grande partie des enseignements se fait en présentiel et sous forme de séminaires. De nombreux enseignements sont mutualisés entre les différentes spécialités de la mention. Par exemple, les séminaires de Lettres ou d'Arts du spectacle sont ouverts aux étudiants des trois spécialités. De même, les cours « Institutions culturelles » et « Atelier d'écriture critique » sont communs à la spécialité <i>Diffusion de la culture</i> et au parcours <i>Etudes cinématographiques</i> de la spécialité <i>Arts du spectacle</i>. En</p>

	<p>outre les séminaires de chaque spécialité sont proposés en ouverture aux autres mentions de master de l'université.</p> <p>Ces mutualisations, clairement précisées, permettent aux étudiants d'appréhender les approches scientifiques et méthodologiques propres à chaque discipline.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont explicitées et adaptées aux finalités de chaque spécialité : pour la spécialité <i>Diffusion de la culture</i> le suivi de projet est privilégié, pour les spécialités <i>Littératures</i> et <i>Arts du spectacle</i>, la validation des enseignements dispensés sous formes de séminaires s'effectue sur la base d'un dossier personnel, parfois assorti d'une présentation orale.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les fiches ADD rendent compte de façon précise et détaillée de l'acquisition des compétences pour chacune des spécialités.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les enquêtes de l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université Stendhal - Grenoble 3 et l'enquête spécifique pour laquelle la spécialité <i>Arts du spectacle</i> a été pilote sont détaillées. Elles ont permis d'établir le répertoire des emplois couverts par les diplômés. On peut toutefois regretter que ne soit pas davantage précisée l'adéquation entre l'emploi occupé et le niveau de formation. Un annuaire des anciens est à l'étude, cette initiative est à soutenir.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement de la spécialité <i>Diffusion de la culture</i>, mis en place en 2013-2014 est pilote au niveau du master LAS en tant que Conseil scientifique et pédagogique. Sa composition associe des universitaires et des professionnels d'institutions culturelles locales ou régionales. Il est dommage que la présence des représentants des étudiants ne soit pas prévue. Par ailleurs, un dispositif d'évaluation des enseignements est en place au sein de la mention LAS sous forme d'un questionnaire en ligne. Il s'agit d'évaluations par spécialité, les résultats de ces évaluations sont ensuite intégrés aux réflexions générales sur la formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Synergies efficaces entre les spécialités « recherche » et la spécialité professionnelle.
- Partenariats étroits avec institutions culturelles locales.
- Taux de satisfaction des étudiants élevé quant aux emplois qu'ils occupent à l'issue de la formation.
- Richesse de l'offre de séminaires.

Points faibles :

- Le parcours *Théâtre européen* devrait internationaliser davantage ses enseignements, à l'exemple du parcours *Etudes cinématographiques* et du parcours *Approches comparatistes et interculturelles* de la spécialité *Littératures*.
- Taux de réussite en M1 très bas pour la spécialité *Arts du spectacle*.

- Pour la spécialité *Littératures*, complexité des options, reconnue par l'équipe, qui doit donner lieu à une refonte de l'offre.
- Taux faible de poursuite en doctorat pour les spécialités « recherche », en particulier pour la spécialité *Littératures*.

Conclusions :

Le master apparaît comme un réel acteur dans le panorama culturel de l'agglomération de Grenoble, créant et cultivant un lien étroit entre la recherche universitaire et les institutions culturelles.

La spécialité du master LAS *Diffusion de la culture* est originale, conçue pour offrir une formation professionnelle de qualité à des étudiants de l'aire ALL. Il paraît envisageable d'augmenter légèrement le nombre de dossiers acceptés, pour arriver à un effectif avoisinant 20-22 étudiants. Au regard des liens étroits tissés avec les institutions culturelles et la provenance variée des étudiants, qui dépasse largement le bassin grenoblois, cette augmentation devrait être gérable tant au niveau des stages que de l'insertion des diplômés.

Pour la spécialité *Arts du spectacle*, les raisons du taux de réussite très bas en M1, pour lequel le dossier donne quelques indications, doivent être analysées dans le détail et mises en relation avec les profils du public concerné. Si ce taux est réellement le fait d'un public en grande majorité en double cursus d'études, il serait souhaitable d'envisager des aménagements d'études, de prévoir la mise en place d'UE communes avec d'autres formations ou bien de mettre en œuvre des procédures de validation d'acquis. Le taux de poursuite des études en doctorat est faible sur l'ensemble des promotions de la spécialité, mais ne l'est probablement pas s'il est calculé sur les seuls étudiants qui choisissent de faire un mémoire recherche, ce que le dossier ne précise pas. Ce point mériterait d'être clarifié.

Enfin, les données du dossier indiquent que la spécialité *Littératures*, formation pourtant riche et bien conçue, demeure attractive pour les étudiants, mais ne parvient pas à créer ou maintenir beaucoup de vocations dans le domaine de la recherche. Il conviendrait en conséquence d'engager une réflexion sur ce sujet.

Éléments spécifiques des spécialités

Diffusion de la culture

Place de la recherche	La spécialité est fortement professionnalisante, mais elle maintient un contact avec la recherche par l'insertion dans le master LAS. Grâce aux partenariats développés avec les structures culturelles locales, elle fait le lien entre la recherche universitaire et les institutions de création et de diffusion.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est centrale dans cette spécialité : la maquette des enseignements, les projets tutorés et le suivi des stages sont cohérents avec cet objectif. Les résultats de l'insertion professionnelle sont positifs.
Place des projets et stages	Les stages, ateliers et projets tutorés représentent une partie essentielle de la formation des étudiants en termes de volume horaire et d'attribution de crédits européens. Il s'agit d'un choix d'organisation net, cohérent et efficace. Deux stages sont obligatoires, un de six semaines après le M1, qui donne lieu à un rapport, l'autre de cinq mois en M2, débouchant sur un mémoire professionnel.
Place de l'international	De nombreux étudiants effectuent un de leurs stages à l'étranger, y compris hors Europe.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est sélectif : 15 à 17 dossiers sont acceptés chaque année parmi de nombreuses candidatures provenant de toute la France. Environ 60 % des inscrits viennent d'établissements extérieurs. Le taux de réussite en master 1 est excellent, parfois arrivant à 100 %.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours se font en présentiel, les projets tutorés collectifs sont très présents. Certains enseignements sont mutualisés avec les autres spécialités de la mention, en particulier avec la spécialité <i>Arts du spectacle</i> , ce qui correspond à un choix d'organisation, mais permet également un échange constant entre la spécialité professionnelle et les spécialités recherche. Trois UE se réalisent en relation avec le département Information-Communication.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants par le biais du suivi de projet (souvent collectif) est privilégiée, ce qui rend compte de manière satisfaisante de l'aspect professionnel de la formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	La fiche ADD rend compte de façon précise et détaillée de l'acquisition des compétences.
Suivi des diplômés	L'Observatoire de l'insertion professionnelle de Grenoble 3 réalise des enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de master conformément aux demandes du ministère. Ces enquêtes font ressortir le très bon taux de satisfaction des étudiants vis-à-vis de l'emploi qu'ils occupent, mais ne fournissent pas d'informations plus précises quant à l'adéquation de l'emploi à la formation suivie. Un annuaire des anciens, particulièrement utile pour cette spécialité, est à l'étude pour l'ensemble de l'Université Stendhal - Grenoble 3.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un Conseil de perfectionnement propre à cette spécialité a été mis en place en 2013-2014. Il est composé d'universitaires et de professionnels d'institutions culturelles locales ou régionales. Ce conseil est piloté au niveau du master LAS qui est doté par ailleurs d'un Conseil Scientifique et Pédagogique qui fonctionne comme instance de contrôle et de programmation de la mention. Un dispositif d'évaluation de la part des étudiants existe sous forme de questionnaire en ligne.

Littératures

Place de la recherche	La spécialité est résolument tournée vers la recherche : les séminaires de M2 sont les séminaires des équipes d'accueil (EA). Néanmoins, un nombre limité d'étudiants poursuit en doctorat, selon l'enquête qui fait référence en 2009/2010 et 2010/2011. L'organisation des EA, qui est actuellement revue, n'est certainement pas transparente pour les étudiants qui se rapprochent de ce milieu et peut être démotivante pour la poursuite des études.
Place de la professionnalisation	Depuis l'ouverture des MEEF, cette spécialité ne prépare plus à l'insertion dans l'enseignement. La préparation à l'agrégation, qui est encore incluse dans ce master, concerne en grande majorité un public de professeurs certifiés, déjà insérés dans la profession, ou des étudiants en formation initiale qui souhaitent poursuivre dans un cursus recherche.
Place des projets et stages	Le S2 de M1 consiste entièrement en une UE de choix, qui prévoit parmi les possibilités, et toujours à côté du rapport de recherche obligatoire, un stage Erasmus à l'étranger ou une UE professionnel, dite d'ouverture sur le monde professionnel.
Place de l'international	L'Université Stendhal - Grenoble 3 accueille un nombre très important d'étudiants étrangers. Ils étaient 17,93 % du total des étudiants de master LAS en 2013/2014. La mobilité sortante reste faible pour l'ensemble du master, seul niveau pour lequel les données ont été communiquées. Ce sont néanmoins les étudiants du parcours <i>Approches comparatistes et interculturalités</i> de la spécialité <i>Littératures</i> qui sont les plus incités à effectuer un séjour à l'étranger. Un double diplôme existe avec l'Université du Kent, ce qui traduit une volonté de préserver de manière pérenne une ouverture à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est interne : la quasi-totalité des étudiants inscrits en M1 et en M2 dans cette spécialité ont obtenu leur licence ou leur M1 à l'Université Stendhal - Grenoble 3. Comme tous les masters recherche de ALL et SHS, la spécialité a subi une diminution des effectifs importante après la création des MEEF. Néanmoins, ils restent respectables (25 en 2013-2014), ce qui témoigne de l'attractivité de ce master. Le taux de réussite est dans la norme (proche de 70 %).
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait sous forme de séminaires (qui sont, à partir du M2, ceux des EA), suivi de la rédaction d'un mémoire de recherche. En M1, la proportion de cours magistraux pourrait être plus élevée. Un séminaire « Informatique et littérature » existait jusqu'en 2012, il a repris en 2014-2015 sous le titre « Génétique de la création littéraire », intégrant une réflexion sur les humanités numériques. De nombreux enseignements sont mutualisés entre les différentes spécialités de la mention. Ces mutualisations, qui répondent parfois à un impératif de gestion des effectifs, permettent également aux étudiants d'aborder les approches scientifiques propres à chaque discipline.
Evaluation des étudiants	La validation des enseignements dispensés sous forme de séminaires est lisible, elle se fait sous la forme de dossiers personnels parfois assortis d'une présentation orale.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi s'appuie sur l'ADD dont la conception est complète et cohérente.

Suivi des diplômés	L'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université Stendhal - Grenoble 3 réalise des enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de master conformément aux demandes du ministère. Un annuaire des anciens est à l'étude pour l'ensemble de l'université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le Conseil scientifique et pédagogique du master fonctionne comme instance de contrôle et programmation de la mention. Des procédures d'évaluation par les étudiants ont été mises en place sous forme de questionnaire en ligne, leurs conclusions sont prises en compte lors des travaux sur l'évaluation interne de la formation.

Arts du Spectacle

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien avec la recherche est étroit, bien que la poursuite des études en doctorat soit loin d'être la seule issue : les séminaires, y compris ceux des EA, constituent l'essentiel de la formation des étudiants. L'organisation des EA, qui est actuellement revue, n'est certainement pas transparente pour les étudiants qui se rapprochent de ce milieu pour la première fois et peut être démotivante pour les éventuelles poursuites en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette spécialité prépare à la recherche tout en assurant une formation professionnelle poussée, comportant des cours mutualisés avec la spécialité <i>Diffusion de la culture</i>. Le mémoire de fin de master peut être un mémoire professionnel, issu d'une expérience de stage d'au moins quatre mois. Selon un pourcentage qui semble important, le public du master est composé d'étudiants poursuivant une activité artistique par ailleurs, voire des études au Conservatoire à rayonnement régional (CRR).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le mémoire de fin de master peut être un mémoire professionnel, issu d'une expérience de stage d'au moins quatre mois. Un autre stage peut être effectué au cours du semestre 2 de M1 dans le cadre de l'unité d'expérience professionnelle. Les étudiants du parcours <i>Théâtre européen</i> effectuent dès le semestre 1 un « suivi de création théâtrale » avec une institution culturelle grenobloise.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'Université Stendhal - Grenoble 3 accueille un nombre très important d'étudiants étrangers, nombreux également dans le master LAS : 17,93 % des effectifs en 2013/2014. La mobilité sortante est en revanche relativement faible. Il est dommage que les statistiques de la mobilité entrante et sortante ne soient pas déclinées par spécialité.</p> <p>Par ailleurs, si les étudiants de la spécialité <i>Littératures - parcours Approches comparatistes et interculturelles</i> effectuent presque systématiquement un séjour à l'étranger, cela n'est pas le cas pour les étudiants des autres spécialités : le pourcentage de stages effectués à l'étranger devient presque insignifiant.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est essentiellement interne. Les effectifs sont en augmentation, en particulier pour le parcours <i>Etudes cinématographiques</i>. Le taux de réussite en M1 est bien trop bas pour une formation de ce niveau et de ce type (45 % en 2011-2012), ce qui traduit des problèmes d'orientation avant l'accès en master ou bien des difficultés liées à un public hétérogène qui poursuit par ailleurs une activité artistique et/ou des études en CRR et ne peut donc se consacrer pleinement aux études universitaires.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La plus grande partie des enseignements se fait en présentiel et sous forme de séminaires. De nombreux enseignements sont mutualisés entre les différentes spécialités de la mention.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La validation des enseignements dispensés sous forme de séminaires s'effectue de manière logique sous la forme de dossiers personnels, parfois assortis d'une présentation orale.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Ce suivi s'appuie sur l'ADD dont la conception est complète et cohérente.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université Stendhal - Grenoble 3 réalise des enquêtes annuelles sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de master conformément aux demandes du ministère. En outre, selon le dossier, la spécialité <i>Arts du spectacle</i> a fait l'objet d'une enquête spécifique de l'insertion à six mois : ses résultats ne sont pas communiqués.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le Conseil scientifique et pédagogique du master fonctionne comme instance de contrôle et programmation de la mention. Des procédures d'évaluation par les étudiants ont été mises en place sous forme de questionnaire en ligne, leurs conclusions sont prises en compte lors des travaux sur l'évaluation interne de la formation.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Réponse au HCERES sur l'évaluation des formations de 2014

Master mention Lettres et Arts du spectacle Réponse de l'établissement

N° de dossier : S3MA160010629

L'établissement remercie les experts pour leur étude attentive du dossier d'auto-évaluation de la mention de master Lettres et Arts du spectacle. L'évaluation qui est proposée met en avant les qualités de la formation. En effet, le rapport souligne en particulier l'adossement solide à la recherche, pour toutes les spécialités, ainsi que la qualité du suivi des étudiants et de l'insertion de la formation dans son environnement socioprofessionnel, en mettant l'accent sur les liens avec les structures culturelles des bassins grenoblois et valentinois. Il s'agit là d'axes principaux autour desquels est construite la réflexion de l'équipe pédagogique de la mention, au cours de la période évaluée et, de manière renforcée, dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation.

L'équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre et pour lesquels la réflexion est déjà bien avancée. Il en est ainsi de plusieurs points soulevés :

- pour une meilleure lisibilité et cohérence des formations, l'architecture de l'offre de formation sera, sous réserve d'accréditation, repensée en deux mentions : « Arts, Lettres, Civilisation » déclinée en quatre parcours (Littératures : critique et création ; Comparatismes ; Sciences de l'antiquité, en partenariat avec l'UPMF ; Diffusion de la culture) et « Création artistique » déclinée en trois parcours (Études cinématographiques ; Arts de la scène ; Documentaire de création). L'équipe pédagogique ayant fait un constat similaire à celui des évaluateurs au sujet de l'actuelle spécialité « Didactique du français », elle devient dans la nouvelle offre une option « Didactique du français et de la littérature » du parcours « Littératures » ;

Présidence

- des conseils de perfectionnement seront mis en place pour tous les parcours de la formation, dans le cadre de leur généralisation à toutes les formations durant le quinquennal 16-20 ;
- des enseignements sur objectifs spécifiques sont en cours d'élaboration en concertation entre l'équipe pédagogique et le LANSAD.
- *Liens*, l'annuaire des anciens de l'Université Stendhal a été lancé pendant la semaine OSE en janvier 2015. Cet annuaire devrait rapidement devenir un outil régulièrement utilisé par les étudiants et l'équipe pédagogique dans les mois qui viennent.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois, en complément des remarques qui ont été communiquées pour le dossier du Champ « Culture, création, langage, apprentissage » dans lequel la formation s'insère, apporter quelques précisions et observations sur l'évaluation de la mention et de certaines spécialités.

En ce qui concerne **l'internationalisation de la formation**, l'équipe pédagogique fait en effet le constat d'une attractivité de la formation au niveau de la mobilité entrante (notamment dans la spécialité « Arts du spectacle ») mais d'une faiblesse qui reste à consolider en matière de mobilité sortante. À cette fin, différentes pistes sont envisagées dans le cadre de la nouvelle offre :

- la mobilité sortante sera encouragée, dans le cadre de partenariats internationaux renforcés.
- Au niveau de la formation en langue étrangère est actuellement pensée une approche sur objectifs spécifiques en médiation culturelle prioritairement en anglais et potentiellement dans plusieurs langues. Ces enseignements concerneront, dès l'année prochaine, les étudiants des actuelles spécialités « Arts du spectacle, Théâtre européen-Études cinématographiques », et « Diffusion de la culture » et seront étendus aux deux mentions à la rentrée 2016. Il est aussi prévu d'étendre cette formation en langue étrangère sur trois semestres du master (S1 à S3) dans la nouvelle maquette de formation.
- L'obligation de suivre au moins un stage pendant les deux années de master permettra aussi d'inciter les étudiants à suivre celui-ci à l'étranger (en lien avec des financements stages Erasmus par exemple).
- Si la mobilité sortante est régulière mais ne concerne pas encore un assez grand nombre d'étudiants, l'accroissement des effectifs dans certains parcours (de la future mention « Création artistique » notamment) et le développement d'un parcours « Comparatismes » dans la future mention « Arts, Lettres, Civilisations par ailleurs, inciteront les étudiants à cette mobilité.
- La spécialité « Arts du spectacle », en particulier, repense en profondeur sa dimension internationale. Il faut préciser que certains enseignements font déjà intervenir des professionnels ou des créateurs internationaux. C'est le cas notamment d'« Institutions théâtrales européennes » et de « Le plateau à l'œuvre ». Par ailleurs, suite à son recrutement récent à l'international, un professeur en arts de la scène œuvre depuis deux ans à l'ouverture de la spécialité « Arts du spectacle » à l'international. Dans le cadre de la nouvelle offre, des résidences d'artistes internationaux seront notamment pensées en lien avec

Présidence

la Maison de la Création. Une attention particulière est actuellement portée sur l'internationalisation du parcours en études théâtrales, le parcours « Études cinématographiques » bénéficiant déjà d'une bonne ouverture. Suite au constat que l'intitulé « Théâtre européen » était finalement limitatif, dans le futur parcours « Arts de la scène », l'ouverture internationale ne se cantonnera pas à la sphère européenne. De même, dans la nouvelle offre de formation, un enseignement équivalent à « Approches plurielles du cinéma international » sera proposé autour de la « scène internationale ».

Pour la **poursuite d'études en doctorat**, nous renvoyons aux éléments de précision apportés à ce sujet dans la réponse à l'évaluation du dossier Champ « Culture, création, langage, apprentissage ». Notons toutefois que l'une des spécificités de la poursuite d'études des étudiants de la mention Lettres et Arts du spectacle réside dans le fait que certains étudiants de la spécialité « Littératures », notamment, s'orientent vers la préparation de l'Agrégation de Lettres modernes ou de Lettres classiques après le Master 2, avant d'intégrer parfois une poursuite en doctorat en année n+2 ou n+3. Dans le cadre de la diversification des débouchés de la formation, la future offre de formation tente d'offrir aux étudiants en littératures d'autres débouchés que l'enseignement secondaire (agrégation) et la recherche universitaire. C'est ainsi le sens des orientations vers la critique et la création mentionnées dans le futur parcours Littératures de la mention « ALC » mais aussi vers les humanités numériques et les métiers du livre et de l'édition.

Pour la spécialité « Arts du spectacle », le **faible taux de réussite en M1** est pointé. Il faut peut-être préciser qu'on pourrait davantage parler d'un taux variable en amélioration continue, puisqu'en 2012-2013, celui-ci est de 58% contre 45% en 2011-2012. Il est par ailleurs satisfaisant en M2 (69 % en 2011-2012, et 73 % en 2012-2013). Ces chiffres s'expliquent par plusieurs facteurs.

D'une part, la spécialité « Arts du spectacle - Théâtre européen, Études cinématographique » ayant connu de grandes évolutions durant les dernières années, il est difficile de ne se tenir qu'aux données actuelles. En effet, la spécialité a été créée plus récemment que les autres de la mention (le parcours « Études cinématographiques » étant apparu en dernier mais ayant connu en 2014-15 une progression plus forte encore de ses effectifs que les années précédentes, passant à 36 étudiants en M1). En raison de cette création plus récente, il a été constaté un certain manque de moyens et de propositions en enseignements, qui va être comblé dans la nouvelle offre de formation. Avec la mise en place de la mention « Création artistique », les nouveaux enseignements – pensés également en fonction des enquêtes d'auto-évaluation des spécialités du master par les étudiants – permettront de renforcer davantage la cohérence entre M1 et M2 et de rendre la formation de plus en plus attractive.

Par ailleurs, il est constaté que plusieurs étudiants étalent leurs années d'études sur deux années, soit en raison d'une double activité (Conservatoire, création personnelle, activité salariée, reprise d'études), soit, pour les étudiants internationaux, en raison du temps nécessaire pour acquérir un niveau plus solide en langue française et en méthodologie, notamment. A cette fin, l'équipe pédagogique envisage, dans le cadre d'une réflexion plus large de l'établissement, d'une part de proposer des aménagements

Présidence

de formation (sous forme de Certificats d'université) pour les publics de formation continue et en reprise d'études (cette expérience mise en place en Licence Arts du spectacle pourrait être étendue en master), d'autre part, de construire des parcours propédeutiques en français et en méthodologie pour les publics internationaux.

Lise Dumasy
Présidente de l'université Stendhal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Dumasy', with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidence